



HAL
open science

**Produire des aliments en ville / Politiser l'alimentation.
Agrarisation de la ville par l'agriculture urbaine
commerciale et concurrences pour les ressources en
contexte néolibéral à Paris et New York.**

Ségolène Darly, Kristin Reynolds

► **To cite this version:**

Ségolène Darly, Kristin Reynolds. Produire des aliments en ville / Politiser l'alimentation. Agrarisation de la ville par l'agriculture urbaine commerciale et concurrences pour les ressources en contexte néolibéral à Paris et New York.. 2022. halshs-03793781v2

HAL Id: halshs-03793781

<https://shs.hal.science/halshs-03793781v2>

Preprint submitted on 1 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Produire des aliments en ville / Politiser l'alimentation. Agrarisation de la ville par l'agriculture urbaine commerciale et concurrences pour les ressources en contexte néolibéral à Paris et New York.

Ségolène Darly (Ladyss, Université Paris 8, Saint-Denis) et Kristin Reynolds (Chercheuse indépendante, New York, NY)¹

Introduction –L'agriculture urbaine, un paysage en évolution

Le paysage de l'agriculture urbaine (AU), de la production agricole (alimentaire ou non) et de l'élevage dans les villes et à destination d'un usage local, est en pleine reconfiguration dans les pays du Nord globalisé. Depuis deux décennies, aux jardins potagers caractéristiques des villes européennes et Nord-américaines (les potagers individuels, les jardins ouvriers/familiaux, communautaires, ainsi que les jardins pédagogiques des écoles et thérapeutiques des hôpitaux) se sont ajoutées des fermes urbaines d'insertion sociale. Celles-ci prennent la forme, en France, de fermes maraîchères d'insertion par le travail agricole qui emploient des chômeurs de longue durée par le biais de contrats aidés par l'Etat, ou encore aux Etats-Unis, de fermes communautaires dont le but est d'améliorer l'accès aux aliments dans les quartiers des communautés à faibles revenus. Sur une période très récente, c'est-à-dire une dizaine d'années, de multiples projets d'agriculture urbaine commerciale (AUC) sont venus s'ajouter à ces formes traditionnelles (Krisker et al., 2016). Le terme est employé parfois par les entreprises elles-mêmes² mais surtout dans la littérature par les chercheurs et praticiens qui s'intéressent plus particulièrement à la dimension économique de l'AU pour mettre en évidence la vocation commerciale des initiatives dont la finalité est de dégager par la vente des produits et/ou des services liés un revenu suffisant pour réaliser un profit ou, *a minima*, payer au moins un emploi temps plein (Daniel, 2017)³. L'AUC renvoie à un certain nombre de choix de production « classiques », comme le maraîchage diversifié et intensif dans les interstices des friches urbaines, mais aussi plus originaux, comme la production sur les toits, hors-sol (comme l'hydroponie) et/ou confinée. Elle s'impose de plus en plus dans le paysage de l'AU et devient un des moteurs du mouvement d' « agrarisation » de la ville

¹ Co-auteurs à parts égales. Les autrices tiennent à remercier Muriel NDah (stage Ladyss à Paris), Eben Fenton et Michael Harrington (à New-York) pour leur appui à la préparation des visites de terrain à Paris et New-York. La recherche à Paris a bénéficié de l'aide du projet « CAP-IDF, Gouvernance des Agricultures de Proximité en Ile-de-France » et de l'Université Paris 8 dans le cadre de son AAP 2018.

² L'entreprise « Les fermes LUFA / LUFA farms » insiste par exemple sur le fait qu'elle est la première au monde à avoir construit une serre commerciale sur toit (<https://montreal.lufa.com/fr/about>).

³ Même si les cadres légaux de définition de l'agriculture sur lesquels s'appuient politiques et programmes gouvernementaux reposent sur une conception de l'exploitation agricole comme une activité commerciale, ils ne permettent pas de couvrir l'ensemble des situations observées sur le terrain. Tenant compte de ce paysage évolutif de l'agriculture urbaine en France, nous pouvons nous appuyer sur le cadre de réflexion de l'agriculture urbaine professionnelle (par opposition à l'agriculture urbaine domestique) proposé par des chercheuses d'AgroParisTech à partir du concept de « ferme urbaine » définie comme une structure qui met sur le marché des denrées alimentaires qu'elle produit, et offre une diversité d'activités permettant de générer des profits et/ou de rémunérer au moins un salarié.

(avancée de l'agriculture dans le tissu urbain, Ernwein et Salomon-Cavin, 2014) que de nombreux chercheurs observent à travers le monde. Dans les pays du Nord globalisé, cette croissance intervient dans un contexte où, parmi les multiples formes d'AU, celles qui affichent une finalité commerciale trouvent de nombreux soutiens de la part des pouvoirs publics dans certaines villes, dans le cadre des politiques locales de soutien de la durabilité urbaine, de la résilience des quartiers ou du développement économique.

Une partie des recherches sur l'agriculture urbaine se penchent aujourd'hui sur la mise en œuvre de ces politiques et se demandent dans quelle mesure et sous quelle forme l'AU, notamment dans ses variantes commerciales, peut effectivement devenir un outil d'aménagement urbain (Viljoen, 2014). Ces travaux se penchent sur l'agrarisation des villes et ses soutiens politiques sous l'angle des dynamiques actorielles et paysagères de l'agriculture urbaine. Ils pointent la nature des interrelations fonctionnelles et de proximité qui peuvent servir de support à son intégration dans le projet urbain (Grandchamp et Florentino, 2012 ; Banzo et Couderchet, 2013).

Au-delà des approches fonctionnelles, un autre faisceau de recherches questionne la capacité de l'agriculture urbaine à ouvrir en ville des « champs d'expériences » pour le citoyen et à participer ainsi « de la construction individuelle mais aussi collective de l'individu et de la place qu'il se construit dans la ville » (Nahmias, 2017). Ces conclusions invitent à considérer ces nouveaux espaces urbains façonnés par l'agriculture aussi comme des lieux d'interactions sociales et de l'« habiter citoyen » (Nahmias, 2017) et à en tenir compte dans l'élaboration des politiques de soutien.

Dans ce chapitre, nous proposons d'adopter un positionnement plus critique en géographie sociale et d'aller au-delà de l'enregistrement des nouvelles dynamiques d'interactions sociales pour appréhender à travers les mutations du paysage de l'agriculture urbaine l'évolution des rapports de pouvoir qui conditionnent les modalités d'appropriation des espaces de la ville et du système alimentaire urbain. Les travaux dans ce domaine ont jusqu'à présent essentiellement porté sur des formes de jardinage collectif et/ou militant, où la dimension commerciale et professionnelle du travail est marginale. Nous pensons que l'évolution du paysage de l'AUC doit nous amener à redéfinir la façon dont sont abordées certaines préoccupations socio-économiques comme celle de l'accès aux ressources foncières, financières et matérielles ou encore la signification et les valeurs attribuées à ces activités par les professionnels impliqués dans ces projets (les paysagistes, les entrepreneurs, par exemple), les bénéficiaires et leurs soutiens.

Nos recherches respectives, dans la Métropole du Grand Paris (MGP) et à New York City (NYC), interrogent ces mutations dans une démarche de géographie sociale et critique des alternatives agro-alimentaires en contexte d'économie néolibérale. Cet chapitre traite ces questions dans le contexte des recherches préliminaires menées entre 2016/2017 et 2019.

Contexte

La Métropole du Grand Paris et New York City sont deux villes globales, similaires en taille et densité de population⁴. Les trajectoires paysagères de l'agriculture urbaine présentent des similitudes qui nous permettent d'inscrire notre approche comparative dans le temps long de l'histoire agricole des villes.

⁴ La Métropole du Grand Paris s'étend sur 814 km² avec une densité de 8 630 hab./km² ; New York City comprend 784 km² pour une densité de 10 713 hab/km².

L'agriculture urbaine est présente de longue date dans l'agglomération parisienne. Les fermes maraîchères (fruits, légumes, fleurs et champignons cultivés en sous-sol) et laitières parisiennes en pleine expansion au milieu du 19^{ème} siècle refluent drastiquement à l'orée du 20^{ème} siècle face à l'avancée de la ville. La production urbaine périclité alors jusqu'à ne se maintenir que dans la banlieue sous forme de lotissements de potagers amateurs que sont les jardins familiaux alors que de nouvelles catégories de jardins apparaissent dans les années 1990 grâce au développement du modèle social des jardins d'insertion.

Comme dans la MGP, la présence de l'agriculture urbaine à New York City remonte au début du 19^{ème} siècle et a connu une histoire longue et riche (Lawson 2005 ; Reynolds, Cohen 2016). Alors que les premières formes d'activités sont essentiellement commerciales (incluant des élevages laitiers insalubres ; Tremante 2000), la majorité de l'agriculture urbaine est aujourd'hui à but non-lucratif.

Alors que l'agriculture urbaine des centres villes de ces deux métropoles était associée depuis plusieurs décennies à des activités de production domestiques et non-lucratives, elles sont aujourd'hui toutes les deux le théâtre d'une reconquête par des fermes urbaines commerciales (cf exemples en Encadré 1). **La dynamique quantitative et qualitative de cette reconquête a fait l'objet du travail empirique exploratoire dont nous présentons les éléments dans ce texte.**

Encadré 1 : quelques exemples de fermes urbaines commerciales installées récemment à Paris et New York City

A Paris, le groupe Topager met au point, depuis 2012, des techniques de production low tech de plein air sur substrat adaptées à la culture sur les toits à Paris. A partir de plusieurs sites, le groupe produit et vend essentiellement des aliments à haute valeur ajoutée comme les légumes feuilles et des fleurs comestibles. Dans la même ville, depuis 2018, la startup Cycloponics fait pousser des légumes et des champignons certifiés Bio dans les sous-sols parisiens en hydroponie et éclairage LED. L'entreprise Agricool produit des fraises dans un container déposé dans le Parc de Bercy au cœur de la capitale. Elle annonçait fin 2018 une augmentation de capital de 25 millions d'euros.

A New-York, Brooklyn Grange, créée en 2010, était à l'époque une des premières fermes (de plein air) sur les toits et développait, à l'époque de nos observations, deux sites et plusieurs ruchers, tout en vendant ses produits à des restaurateurs, à travers des paniers et un magasin de vente directe. L'entreprise Square Roots, créée en 2017, fait pousser des herbes aromatiques dans des containers de transport avant de les commercialiser dans des épiceries alimentaires en ville et a aussi développé un service de formation d'un an pour futurs fermiers urbains.

Dernières arrivées dans le milieu de l'agriculture urbaine, les entreprises commerciales à but lucratif adoptent des innovations techniques (souvent dans le domaine des *high tech*) pour faire pousser mais aussi pour commercialiser leur production (Aubry et Daniel, 2017 ; Reynolds et Darly 2018). Elles s'affirment ainsi comme des organisations « innovantes » et redéfinissent les conditions de la production agricole en ville, modifiant au passage la façon dont l'agriculture urbaine (et peut-être l'agriculture tout court) est perçue dans nos sociétés du Nord globalisé. Dans les deux terrains que nous étudions, elles font l'objet de reconnaissance et de soutien des pouvoirs publics. En faisant ainsi leur apparition au sein des politiques alimentaires et des politiques pour l'alimentation urbaine, elles

modifient le potentiel de transformation socio-économique du processus de politisation de l'alimentation.

Approche méthodologique

Sur la base de nos travaux antérieurs (Demailly and Darly 2017; Reynolds and Cohen 2016) nous avons mené plusieurs chantiers d'exploration pour caractériser les reconfigurations récentes du paysage de l'AUC : des recherches approfondies sur internet afin de recueillir des informations factuelles et d'actualité mises en ligne par les porteurs de projet ou les plateformes professionnelles, des observations participantes lors d'évènements récents ouverts et publics, dans la MGP entre 2017 et 2019 et à NYC entre 2016 et 2019 (notamment 3 sessions d'audition publique du conseil municipal entre 2017-2019, et une première série de collectes d'informations complémentaires aux données mises en ligne par les projets (6 visites de sites à NYC en 2017 et 2 conversations téléphoniques en 2018, 7 visites de sites ou conversations avec des porteurs de projets entre 2017 et 2018).

Cette séquence d'exploration nous a permis de constituer une base de données de suivi des sites d'AUC dans la MGP et à NYC et de dresser un premier bilan de l'évolution du paysage de l'AUC de ces deux agglomérations. Au-delà de l'évolution des contraintes et des leviers de la pratique agricole en ville, liée aux mutations des formes urbaines et à l'introduction de nouvelles techniques, nous considérons ces changements comme l'expression des relations de pouvoirs (comme le racisme structurel, le conservatisme, la valorisation du capital culturel) qui vont déterminer les conditions d'accès au foncier et aux autres ressources nécessaires à l'activité agricole.

Dans la partie qui suit (Partie 1), nous explicitons le positionnement théorique qui a guidé la structuration de notre réflexion autour d'une analyse de la dimension spatiale des concurrences pour l'accès aux ressources productives en ville. La contribution des données que nous avons collectées lors de nos recherches exploratoires à cette réflexion est exposée au fil des trois dernières parties. Nous nous appuyons ainsi sur les évolutions récentes du paysage de l'AUC (Partie 2) pour mettre en évidence la dimension spatiale des nouvelles dynamiques de concurrences pour l'accès aux ressources de l'AU à travers un travail de cartographie des sites (Partie 3). Ces cartes révèlent un changement d'échelle dans les mécanismes de concurrence entre projets d'AU pour l'utilisation des ressources (notamment foncières). Cette dynamique s'accompagne d'une mutation des arènes politiques d'élaboration de dispositifs de soutien à l'AU, que l'on retrouve désormais aux différents échelons de la gouvernance des ressources territoriales (municipaux, régionaux et/ou nationaux) et qu'il nous semble important d'identifier (partie 4) pour mieux les investir à l'avenir dans le cadre d'un agenda de recherche engagée et attentive aux enjeux de justice sociale et à la façon dont ces enjeux sont traités à travers la politisation de l'alimentation par l'agriculture urbaine.

Partie 1 – Agriculture urbaine commerciale (AUC), souveraineté alimentaire et *urban agrarianism*

La littérature sur les systèmes agro-alimentaires alternatifs (S3A) a beaucoup contribué à associer l'agriculture urbaine à un processus éminemment progressif. Nombreuses sont les références aux initiatives engagées dont l'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire dans des quartiers défavorisés par la construction de systèmes alimentaires alternatifs via l'agriculture urbaine (Hoover, 2013). Les analyses critiques portant sur les S3A ont cependant rapidement insisté sur l'importance d'une ap-

proche plus pragmatique des dynamiques de l'agriculture urbaine et de sa contribution politique. La critique des rapports de pouvoir au sein de certains projets d'AU insiste alors sur la nécessité d'adopter des solutions à l'insécurité alimentaire dans les quartiers qui ne s'appuient pas uniquement sur un meilleur accès à l'alimentation mais aussi sur des instances politiques qui servent et redonnent du pouvoir de façon équitable aux communautés et aux individus issus de ces communautés (Block 2012 ; Hoover 2013 ; Reynolds 2014). Cela permettrait de lutter non seulement contre l'insécurité alimentaire mais aussi contre les rapports sociaux de domination à l'origine des situations d'insécurité. Dans cette perspective, Weissman suggérerait de porter un regard critique sur le processus de politisation de l'alimentation de l'agriculture urbaine à l'aune des questions agraires qui se posent de longue date au sein des campagnes paysannes (à propos « *des relations entre agriculture et capitalisme et leurs effets politiques pour les petits producteurs* »⁵), et qui sont soulevées en ville par l'ouverture au capitalisme des fermes urbaines (Weissman, 2015).

Ces questions agraires sont en effet au cœur des luttes paysannes qui se structurent depuis plus de 25 ans autour du concept de souveraineté alimentaire (le terme renvoie ici au concept développé par des organisations paysannes et porté au niveau international dans le débat public à l'occasion du sommet mondial de l'Alimentation de 1996 par la Vía Campesina, dont est membre la Confédération paysanne en France par exemple, dans le but de proposer un cadre de réflexion pour et une réalisation d'une alternative aux politiques néo-libérales). Mais depuis la seconde moitié de la décennie 2010, on note dans les discours et luttes des cultivateurs urbains la multiplication des références à la souveraineté alimentaire. C'est par exemple le cas des initiatives jardinières autour des *huertas urbanas* qui ont pris de l'ampleur en Espagne après la crise financière de 2008 (Fantini 2016). Pour certains auteurs, les problématiques soulevées par ces mouvements paysans (« Struggles over land access, over environmental conditions, over state regulations, and market constrictions », McMichael 2013) entrent aujourd'hui en résonance avec celles des populations à faible revenu pour qui le droit de cultiver en ville est souvent associé (par les observateurs) à une lutte « par le bas » contre des situations d'insécurité alimentaire générées par le système agroalimentaire corporatiste (Hoover 2013). En Suisse, le rapprochement avec les objectifs de souveraineté alimentaire dépasse aujourd'hui les seules situations impliquant des populations en difficulté économique ou sociale et caractérise plus largement de nombreux projets d'agriculture urbaine (Mumenthaler et Salomon-Cavin 2018).

Alors qu'au sein de forums sociaux les organisations rurales appellent à renforcer les solidarités ville-campagne (entre paysans et travailleurs pauvres, Mésini et Thivet 2014), certains auteurs évoquent l'émergence d'un *agrarianisme urbain* (*urban agrarianism*) pour désigner l'adoption par les citoyens de pratiques alimentaires et d'engagement citoyens façonnés par les problématiques de la question

5 Au tournant du 20^{ème} siècle, les mouvements révolutionnaires en ont fait une question politique sur l'allégeance de la paysannerie européenne au projet socialiste. Il s'agissait alors de savoir jusqu'où l'extension du capitalisme érodait la propriété terrienne rurale pré-capitaliste et dans quelle mesure ce phénomène pouvait aller jusqu'à l'émergence d'une alliance entre travailleurs salariés urbains et ruraux. Avec la fin des grands régimes fonciers communistes, la question agraire est plutôt synonyme d'analyses des transformations de classe à la campagne, du point de vue de la capitalisation foncière (McMichael, 2013). Les termes de la question agraire posée par les acteurs évoluent dernièrement : elle s'éloigne des préoccupations centrées sur la trajectoire politique du capital et la dépayssation et va vers les enjeux de renouveau paysan. Ceci témoigne d'une évolution ontologique où la conception de la « valeur » et de son écologie est guidée par les préoccupations de reproduction sociale plus que d'accumulation du capital. Le mouvement pour la souveraineté alimentaire porte un message qui transcende cependant la division urbain/rural : l'idée que la politisation de l'alimentation est un levier efficace de lutte contre les injustices du système alimentaire corporatiste (qui touchent à la fois des communautés rurales et urbaines, paysannes ou non) (Philip McMichael, 2015).

agraire (le soutien aux petits producteurs via les AMAP est un exemple de ces engagements, LeVasseur 2015).

Nous pensons qu'à travers l'évolution du paysage de l'AUC, il est possible d'interroger la façon dont les questions agraires se posent aujourd'hui pour les cultivateurs urbains eux-mêmes et comment l'engagement des acteurs publiques pour l'AUC ouvre de nouveaux espaces politiques à investir dans une perspective d'agrarianisme urbain (au sens de l'urban agrarianism évoqué ci-dessus).

Partie 2 –Evolutions récentes du paysage de l'AUC : l'arrivée du capitalisme dans les systèmes métropolitains d'agriculture urbaine

L'AUC dans la Métropole du Grand Paris

En 2018, l'Institut Paris Région (ex-Institute d'aménagement et d'urbanisme, IAU) révèle d'une part la récente prolifération des jardins partagés, organisations associatives sans but lucratif de jardiniers, qui sont aujourd'hui près d'une centaine localisées dans les limites de la MGP, 15 ans après le début de ce mouvement⁶, mais aussi, en lien avec la demande croissante des consommateurs urbains pour une alimentation plus saine, fraîche et produite à proximité, un développement des activités agricoles commerciales, au sein d'organisations à but lucratif ou non (De Biasi et al. 2018). Aux fermes « traditionnelles » de la lisière urbaine qui se réorientent vers la vente directe, s'ajoutent en effet de nouveaux jardins d'insertion par le travail agricole⁷ (membres du réseau des Jardins de cocagne par exemple⁸), mais aussi, essentiellement depuis 2015, de nouvelles formes d'activités agricoles que l'on ne retrouve que dans les secteurs les plus denses au centre de l'agglomération (donc dans le périmètre de la MGP).

Au cours de notre recherche exploratoire sur cette dernière catégorie, limitée dans un premier temps au périmètre de la ville de Paris et de ses communes limitrophes, nous avons été en mesure d'identifier, en décembre 2018, 22 organismes engagés dans l'exploitation d'une trentaine de sites et la conception d'une vingtaine de projets supplémentaires. La grande majorité a un statut d'entreprise à but lucratif (dont deux d'entreprise agricole), trois sont des entreprises d'insertion et deux des associations à but non-lucratif. En 2018, moins de cinq organisations recensées avaient été créées depuis plus de 4 ans.

Sur les sites identifiés, on trouve à la fois des fermes high-tech installées par des start-up et firmes mais aussi des entreprises commerciales (enregistrées comme agricoles ou non) qui développent des modèles de fermes low tech dans/sur le bâti urbain à partir de techniques et installations. Des organisations associatives s'appuient aussi dessus : elles sont à but non-lucratif et vendent leurs productions mais aussi des formations et/ou des services de conseil en montage de projets d'agriculture urbaine ou paysagisme. La grande majorité est située sur des toits-terrasses et spécialisée en maraîchage.

⁶ le réseau des *jardins partagés* franciliens dénombre 110 sites créés depuis une quinzaine d'années (<http://jardinons-ensemble.org/spip.php?article7> Accédée 09/12/18).

⁷ Cette tendance semble être cohérente avec une récente étude issue de l'exploitation de la base de données des adhérents de la Mutuelle Sociale Agricole et qui mesure une augmentation du nombre d'exploitations agricoles localisées dans les limites du pôle urbain de Paris (catégorie statistique de l'INSEE) : 918 fermes en 2010, c'est 22% de plus qu'en 2002, alors que la variation est négative partout ailleurs en France (Torre et al., 2013).

⁸ <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

L'entreprise Agricool, par exemple, produit des fraises dans un container déposé dans le Parc de Bercy au cœur de la capitale. Le groupe a récemment développé les locaux du siège et sa production au sein d'un hangar de 1.500 m² de la ville de La Courneuve, en banlieue nord. Sur ses supports de communication, Agricool met en avant les avantages environnementaux de ses techniques de production qui leur permettent d'être 120 fois plus productifs que l'agriculture conventionnelle mais sans pesticides ni OGM, consommant 90% moins d'eau et de nutriments et fonctionnant uniquement à partir d'énergies renouvelables. Le développement de l'entreprise s'appuie sur des investisseurs privés qui financent l'industrialisation de leur modèle (4 millions en 2016, 25 millions en 2018⁹). Un autre groupe, Topager, exploite des toits-terrasses. L'un de ses sites les plus récemment mis en production, les toits de l'Opéra Bastille, s'étend sur l'ensemble du bâtiment en maraîchage sur substrat plutôt qu'en hydroponie. Topager s'oriente en effet vers des techniques de culture plus classiques inspirées des principes de l'agro-écologie (associations de plantes, intrants bio, irrigation au goutte à goutte).

Depuis 2018, deux projets attirent particulièrement l'attention des médias en raison de leur taille et du niveau des investissements privés et publics dont ils font l'objet : le site Plantation Paris de l'entreprise Cultivate, sur le toit-terrasse d'un bâtiment logistique et construit en 2020 dans le cadre du quartier en renouvellement LA CHAPELLE INTERNATIONAL, 7.000 m² associant productions sous une serre chauffée par un data center, et une parcelle potagère ainsi qu'une grange dédiée aux activités événementielles (séminaires, défilés, tournages etc); et la serre verticale de sept étages de la CITE MARAÎCHÈRE de la ville de Romainville, située au nord-est de Paris et livrée en 2020, exploitée en régie directe par la municipalité.

L'AUC à New York City

De précédentes études ont permis de mettre en évidence que le système d'agriculture urbaine de New York City repose actuellement sur au moins 1.200 jardins communautaires (dont 900 produisent de l'alimentation), 600 jardins des logements sociaux 490 jardins d'école et 20 fermes communautaires (Reynolds and Cohen 2016; Altman et al. 2014; Cohen et al. 2012). Beaucoup de ces initiatives d'agriculture urbaine à but non-lucratif (jardins ou fermes communautaires) vendent leurs produits afin d'améliorer l'accès à l'alimentation et de fournir un soutien financier pour le fonctionnement de la structure. En 2015, il y avait une poignée de fermes commerciales dans la ville (Reynolds and Cohen 2016) et ce chiffre a rapidement augmenté au cours des trois années de cette étude préliminaire (2016-2019).

Nous estimions en décembre 2018 à environ 20 le nombre d'organisations correspondant à la définition d'AUC citée plus haut, incluant des fermes commerciales sur les toits et des sites d'agriculture en environnement contrôlé (e.g., des containers) ainsi que des entreprises qui vendent des objets et du vivant pour la production à domicile ou d'autres entreprises non-agricoles. Les premières entreprises en la matière étaient : Eagle Street Rooftop Farm (fondée en 2009); Brooklyn Grange (citée plus haut, implantée maintenant sur trois toits); et Gotham Greens (qui, depuis 2009, exploite trois toit-terrasses à NYC en plus d'un site supplémentaire à Chicago). Ces groupes commerciaux ont été rejoints par de nouvelles formes d'AUC, la plupart ayant adopté (ou adapté) de nouvelles technologies comme la culture en hydroponie ou l'éclairage au LED). Comme cité précédemment, le groupe Square Roots, basé

⁹ Au moment de la publication de ce texte, l'entreprise a été placée en redressement judiciaire.

à Brooklyn,¹⁰ fait, par exemple, pousser des herbes aromatiques à partir d'un système de culture vertical en hydroponie installé à l'intérieur d'un container d'expédition. La start-up Smallhold, basée également à Brooklyn, fabrique des « mini-fermes » à l'environnement contrôlé pour la production de champignons bio. L'exploitation est intégrée dans ce que le groupe appelle un système d'agriculture « distribuée » où les restaurateurs et revendeurs détaillants font pousser les aliments dans ces unités mobiles, entièrement contrôlées à distance par Smallhold. Ces entreprises font partie d'un nombre croissant de groupes d'agriculture high tech (ou ag tech) basés à NYC ou d'autres villes et qui utilisent les technologies numériques pour faire pousser les produits alimentaires, principalement en milieu confiné et environnement contrôlé. Elles justifient ces investissements technologiques par la promesse d'une très forte réduction des impacts environnementaux de la production (économies d'eau, d'énergie, de transports) même si le réalisme de ces promesses est aujourd'hui questionné (Goodman et Minner 2019).

Par ailleurs, au-delà du secteur de la production, de plus en plus de groupes commerciaux new-yorkais développent des activités de consultance, de formation continue à destination de futurs entrepreneurs urbains. C'est le cas par exemple de l'entreprise Square Roots citée précédemment ou du groupe de conseil Agritecture qui propose des programmes de formation et des services de consultance visant un public d'entrepreneurs de l'agriculture urbaine high tech. Les organisations à but non-lucratif proposent aussi des programmes de formation au montage de projets d'agriculture urbaine, comme l'association Farm School NYC et son programme de formation en agriculture urbaine, qui met l'accent sur le thème de l'équité raciale et économique (cf. Reynolds 2017b ; Reynolds 2021). Bien que moins nombreuses en comparaison du nombre de jardins et fermes communautaires ou d'écoles, les exploitations d'agriculture urbaine commerciale et les entreprises commerciales reliées sont en train de gagner du terrain, au propre comme au figuré.

Partie 3 – La dimension spatiale des concurrences pour l'accès aux ressources

A l'heure actuelle, le paysage de l'AUC reste composé d'une grande diversité de structures, certaines affirmant un caractère multifonctionnel central ou une fonction communautaire prioritaire. Certaines prônent la vertu des solutions low-tech ou le partage et la circulation des connaissances au sein d'un réseau partageant des valeurs communes. Mais parallèlement, les systèmes de production souvent qualifiés des plus « innovants » s'éloignent de plus en plus des formes familiales ou communautaires d'exploitation agricole pour épouser les valeurs et modes de fonctionnement propre au système alimentaire corporatiste.

Dans nos deux études de cas, la localisation des organisations de l'AUC, qu'elles soient sociétaires ou associatives, illustre bien soit la reconquête de quartiers urbains très denses ou de zones industrielles en cours de re-développement grâce à l'expansion de l'agriculture sur ou dans les bâtiments (Cartes 1 et 2).

¹⁰ New York City est partagé en cinq boroughs, chacun avec un président de borough et des représentants dans le conseil municipal de la ville de New York City : Bronx, Manhattan, Queens, Brooklyn, et Staten Island. Le maire de New York City est maire de tous les boroughs.

A Paris (Carte 1), les sites en activité au moment de notre recensement ne sont pas répartis de façon uniforme dans l'urbain dense. Ils se concentrent majoritairement dans les arrondissements parisiens ou en bordure du périphérique et parfois dans les communes populaires du quart nord-est de la petite couronne (pour seulement 9 d'entre eux). A Paris, on les retrouve essentiellement (12 sur les 17 sites parisiens) dans les arrondissements du quart nord-est de la rive droite, dans les quartiers qui ont été le théâtre des processus de gentrification de la capitale entre les années 1980 et 2000 (nous nous appuyons ici sur la cartographie des fronts de gentrification d'Anne Clerval, 2011).

C'est d'ailleurs dans les quartiers des fronts les plus récents (1990'/2000'), où se concentrent par ailleurs les programmes de logements sociaux de la capitale, ainsi que dans les communes populaires limitrophes que l'on rencontre les structures de statut associatif (loi 1901 ou d'insertion).

A New York City, seuls les sites des formes à but lucratif ont été recensés¹¹ (Carte 2). Les sites se situent dans trois sortes de quartier : ceux avec une quantité relativement importante d'espace de zonage industriel (c'est à dire, ni résidentiel ni commercial) ; ceux du « business district » et/ou des lieux touristiques (notamment dans le sud du borough de Manhattan, cf Carte 2) ; ou encore des quartiers en voie de gentrification (principalement dans l'est des boroughs Brooklyn et Queens) (cf NYU Furman Center 2015).

Émergeant dans un contexte de densité de bâti mais surtout dans des contextes d'industrialisation ou de gentrification, ces organisations restent confrontées à la problématique de l'accès aux ressources de production (foncières et financières) dans un contexte de très forte concurrence pour l'usage des sols, du foncier plus généralement, et/ou de la propriété privée.

La valeur accordée aux solutions high-tech pour la production en ville, la recherche de systèmes potentiellement nomades basés sur une déconnexion totale entre sol et travail agricole (e.g., des cultures dans les containers, nourris par des solutions nutritives et des LED, et/ou gérés à distance via Internet¹²), ou encore le décalage assumé entre la nature de l'activité (produire des aliments cad une ressource vitale) et ses liens avec les habitants (à travers le mécanisme du marché) apparaissent aujourd'hui comme des solutions techniques aux problématiques du manque de place et/ou des enjeux de « food miles » (controversés pour leur sur-simplification des filières alimentaires et leurs impacts environnementaux, cf. Born et Purcell 2006) et l'intérêt chez les consommateurs aussi bien que les propriétaires (ou investisseurs) pour les circuits d'alimentation « ultra » courts. Elles sont soutenues par un capitalisme agricole orienté vers le développement des AgTech (auquel participe le groupe coopératif InVivo en tant qu'investisseurs de capitaux par exemple) qui trouve dans ces projets un nouveau domaine de placement de capitaux.

Présentés comme des réponses ponctuelles aux contraintes d'un site en particulier, les sites de l'AUC, et notamment ceux créés grâce à des solutions techniques fortement capitalisées, se répartissent selon

¹¹ La vente des produits issues des jardins partagés et des formes d'agriculture urbaine communes ou à but non-lucratif à est longtemps permise à New York City, et donc n'étaient pas le focus de cette étude préliminaire.

¹² Comme la société Small Hold à NYC ou bien la société internationale Infarm, présente dans cinq pays en Amérique du Nord et en Europe et notamment dans la MGP, qui commercialisent, respectivement, des armoires de production végétale en hydroponie ou des champignons pilotées à distance et en libre accès pour les consommateurs.

une géographie qui épouse celle du processus de la gentrification des quartiers populaires. Ce constat nous invite à considérer l'hypothèse selon laquelle ils concourent (de façon indirecte et par le biais de mécanismes qui n'ont pas été étudiés dans le cadre de cette étude) à l'augmentation des valeurs foncières et au changement de perception des valeurs et fonction de l'AU au-delà des seuls sites investis mais plus largement à l'échelle du périmètre d'expansion au sein duquel se déploient les fronts de gentrification. Cette articulation entre des intérêts liés à l'AU qui se définissent à des échelles différentes (individuelles, communauté, quartier), déjà décrit dans la littérature (McClintock 2014) peut ainsi avoir des conséquences sur l'accroissement des difficultés d'accès à la ressource spatiale pour de nombreuses organisations d'AU, notamment celles qui disposent de peu de moyens pour payer un loyer élevé ou correspondre aux nouvelles représentations de l'AU (comme une haute productivité agricole et des performances environnementales).

Partie 4 – L'action publique pour l'AU dans la régulation de l'allocation des ressources

La référence aux enjeux de souveraineté alimentaire a souvent été défendue par les mouvements pour la justice alimentaire et les luttes urbaines dans le cadre de revendications localisées autour d'un site menacé d'éviction. Nous faisons l'hypothèse que l'un des signes du changement d'échelle dans les processus de concurrence pour l'accès aux ressources que nous avons montré dans la section précédente est l'émergence de nouvelles arènes politiques à l'échelle municipale, voire du système métropolitain. Un retour sur l'action publique pour l'AU dans la MGP et à NYC révèle les contours de ces nouvelles arènes.

L'action publique pour l'AU dans la MGP

Le soutien politique à l'agriculture urbaine a été variable dans le temps, ce qui se traduit aujourd'hui par une polarisation entre d'une part des programmes d'accompagnement du jardinage non professionnel (ou agriculture urbaine domestique) et d'autre part les programmes pour l'agriculture urbaine qui s'orientent de plus en plus vers un soutien à l'agriculture urbaine professionnelle.

Dès 2003, la municipalité de Paris a en effet lancé le programme Main Verte (en référence directe au programme jardins-partagés GreenThumb de la ville de New York City qui date des années 1970) pour accompagner et encadrer le développement des jardins partagés par l'établissement de conventions d'usage régularisant l'accès au foncier public et accordant une assistance technique gratuite pour les nouveaux groupes de jardiniers (Demailly and Darly 2017). La convention d'usage n'interdit pas de façon absolue les activités commerciales dans les jardins mais soumet sa légalité à la délivrance d'une autorisation de la mairie. Au-delà de la charte Main Verte, les aides et les programmes pour l'agriculture urbaine étaient donc essentiellement dirigés vers les jardins partagés, les lotissements de jardins, les fermes pédagogiques, les jardins d'école ainsi que l'apiculture. Ils ont pour vocation

d'encourager le renforcement des liens communautaires à travers l'entretien collectif des espaces verts, sans établir de liens explicites avec les opportunités économiques ou la sécurité alimentaire¹³.

En 2016 cependant, les objectifs et moyens de l'action publique pour l'agriculture urbaine ont évolué avec la signature de la charte « Objectif 100 hectares ». Cette charte a pour objectif de stimuler l'agriculture urbaine dans le but de développer un « nouveau modèle urbain qui renforce le rôle de la nature » (Charte 100 Hectares). La charte a été signée par la municipalité de Paris et 64 partenaires publics et privés. Chaque partenaire s'engage à végétaliser l'espace urbain et à signer des accords d'occupation avec des projets d'*agriculture urbaine et/ou d'entreprises des espaces verts* choisis par la municipalité de Paris à travers son appel à projets « Parisculteurs ». La première mouture de l'appel, lancé en 2017, a abouti à la sélection de projets localisés sur 29 sites. Le second appel lancé en 2018, ciblait spécifiquement des projets d'AU et 30 nouveaux sites (très majoritairement des toits terrasse) ont été attribués dans les arrondissements centraux (pour les sites proposés par des partenaires de la Ville) et à la lisière des arrondissements périphériques (pour les sites proposés par la Ville de Paris) (cf outil cartographie visible sur le site internet des Parisculteurs). Alors que le programme Parisculteurs n'est pas explicitement réservé aux projets à but lucratif, le potentiel économique issu de la vente des produits est perçu comme un levier de compensation de l'absence de subvention et de soutien à l'aménagement nécessaires des sites. En conséquence, beaucoup de projets d'AUC ont été considérés comme plus légitimes¹⁴.

En parallèle, l'AFAUP, l'*Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle* est créée en 2016 sous l'impulsion des ingénieurs et chercheurs d'AgroParisTech organisateurs durant plusieurs années des « Rencontres des porteurs de projet en Agriculture Urbaine » (le bureau est alors composé d'un chef d'entreprise à but lucratif, d'un représentant d'une organisation associative, d'un chargé de mission issu du milieu des professionnels de l'horticulture et de l'organisatrice des rencontres). L'association se positionne comme un interlocuteur représentant la diversité des acteurs professionnels de l'agriculture urbaine auprès des collectivités, du monde agricole et du grand public. Y adhèrent des entreprises à but lucratif mais aussi des associations à but non lucratif d'insertion par le travail. En 2018, la majorité des adhérents sont localisés dans le périmètre de la MGP (40 membres sur 76 d'après consultation du site de l'AFAUP en octobre 2018, la plupart localisés dans les secteurs de la capitale touchés plus ou moins récemment par les vagues successives de gentrification (Clerval, 2011) (On les retrouve ainsi dans le cinquième arrondissement (gentrification ancienne, des années 1970) et dans le quart nord-est de l'agglomération (gentrification plus récente, des années 1990 et 2000).

Alors que les initiatives locales et communautaires à but non-lucratif ont largement contribué à la renaissance de l'agriculture urbaine à Paris et sa banlieue depuis les deux dernières décennies, il semble que les dernières politiques dédiées à l'agriculture urbaine comme Parisculteurs ou les organisations privées de promotion de l'AU (comme l'AFAUP) voient dans la professionnalisation de ce secteur d'activité le principal levier d'expansion de la production alimentaire en ville. Via leurs programmes publics de soutien ou leurs réseaux privés de conseil et de financement, elles renforcent la légitimité des organisations qui participent au développement d'activités et de filières agricoles commerciales intra-

13 De même, le Plan Alimentaire Durable de la ville de Paris adopté pour 5 ans en 2015 est lui focalisé sur l'approvisionnement des cantines et ne cible pas la production urbaine comme un levier de l'alimentation durable.

14 Entretien avec A.-C. Daniel, secrétaire générale de l'AFAUP, le 11 octobre 2017.

urbaines. S’y côtoient des organisations à but non lucratif et des entreprises à but lucratif, dont certaines sont aujourd’hui financiarisées (cf Agricool). Elles accompagnent ainsi l’arrivée du capitalisme dans le système métropolitain de l’AU.

La politique de NYC pour l’AU

L’agriculture urbaine a été à la fois confrontée à de nombreux obstacles comme à plusieurs niveaux de soutien de la part des agences de NYC au cours des 40 dernières années. La fin des années 1970 constitue l’un des moments remarquables de cette histoire, lorsque l’opération GreenThumb (pouce vert, cité ci-haut) du service des parcs et loisirs de NYC a été créée pour fournir un accès au foncier de la ville ainsi que de l’accompagnement technique au jardinage communautaire. A la fin des années 1990, le maire Giuliani a tenté de vendre les parcelles publiques, y compris celles des jardins partagés, ce qui a accéléré leur rachat par des organisations à but non-lucratif dont l’objectif reste le maintien de foncier disponible pour le jardinage (Reynolds and Cohen 2016, Eizenberg, 2016). Plus récemment, la dernière mouture du plan de développement durable OneNYC de la ville traite les enjeux d’alimentation et d’agriculture urbaine de façon beaucoup plus appuyée que la précédente (PlaNYC). Cependant, en 2015, le département au logement et au développement urbain de NYC, sous l’administration du maire De Blasio entre 2014 et 2021 (il sera remplacé par Eric Adams au 1^{er} janvier 2022), a lancé des appels à projets de développement pour 180 parcelles dont 20 étaient à l’époque occupées par des jardins communautaires (Cohen 2016). Si au final la plupart de ces parcelles ont été préservées, cet épisode a servi à rappeler que l’accès au foncier reste un sujet de tension permanente pour l’agriculture urbaine de NYC.

Certaines formes d’AU en environnement contrôlé qui se développent aujourd’hui dans des containers mobiles ou sur des toits-terrasses n’ont besoin que d’une surface très restreinte, ce qui rend l’accès au foncier beaucoup moins problématique. Mais le zonage légalisant les activités commerciales reste une barrière, ce qui peut expliquer en partie leur localisation dans certains quartiers industriels. La Ville a ainsi déjà changé la nature de certains zonages pour faciliter l’agriculture sur les toits (Cohen and Reynolds 2014). Cette question du zonage a été identifiée comme un axe d’intervention par le président du Borough de Brooklyn entre 2014 et 2021 Eric Adams et Rafael Espinal, ancien membre du conseil municipal de la ville de NYC. Ils étaient porteurs en 2017 et 2019 d’une initiative de création d’un plan global pour l’agriculture urbaine à l’échelle de toute l’agglomération de NYC. Les supporters de l’agriculture urbaine réclamaient un tel plan depuis plusieurs années afin de faire apparaître l’AU comme un des usages des sols existants dans la ville, de formaliser les procédures d’allocation des ressources foncières et de régulation des activités d’agriculture urbaine mais aussi, potentiellement, d’élaborer de façon plus équitable une politique d’action en évitant le processus de décision des agences gouvernementales essentiellement basé sur des réseaux d’interconnaissance (Cohen et al. 2012; Reynolds and Cohen 2016; Cohen 2016; Rajagopal 2018). Le contenu du plan et la façon dont il devrait être élaboré restait cependant en débat à l’heure de cette étude préliminaire, et n’a toujours pas été voté à l’heure actuelle.

A l’automne 2017, le conseiller Espinal, en collaboration avec d’autres membres du Conseil de NYC, a déposé une proposition de loi auprès de la commission « Land Use » de celui-ci qui exigerait la création d’un plan global pour l’agriculture urbaine (Int. 1661-2017). Après une longue audition publique, la commission n’a pas réussi à faire adopter le texte. En août 2018, Espinal a déposé trois nouvelles

propositions (Int. No. 1058-2018) en lien avec l'agriculture urbaine, dont une seconde version de la loi proposée en 2017 qui exigerait, encore, que la ville élabore un plan global pour l'agriculture urbaine. En juin 2019, la commission « Land Use » a tenu une audience publique concernant les propositions de 2018. Une vingtaine de praticiens en AU (des représentants de jardins communautaires aux groupes commerciaux de fermes sur les toits), des sympathisants, et des chercheurs ont déposé leur témoignages, et pour la plupart en soutien de la proposition de 2018 (Reynolds 2019). Les décisions concernant ces textes n'ont cependant pas été annoncées à ce jour.

Au niveau national, la loi de programmation agricole de 2018 (The Agricultural Improvement Act of 2018, cad la Farm Bill) prévoit la création d'une Agence de l'Agriculture Urbaine et des productions innovantes (Office of Urban Agriculture and Innovative Production) dont l'objectif est d'encourager et soutenir des pratiques « d'agriculture urbaines, en environnement intérieur (indoor) et d'autres formes émergentes » incluant les activités commerciales et communautaires (H.R.2 115th Congress 2018). Ces évolutions ont été bien accueillies par de nombreux praticiens de l'AU et leurs soutiens qui cherchaient depuis des années une reconnaissance officielle et le soutien des politiques et agences gouvernementales (Reynolds 2019).

Dans la MGP, l'échelon des politiques nationales n'est que peu mobilisé à l'heure actuelle dans le débat sur l'AU¹⁵ et c'est au niveau municipal (via ses programmes et son soutien à la professionnalisation du secteur) que sont impulsées les discussions, débats et prises de positions sur les formes et fonctions de l'agriculture urbaine soutenues par l'intervention publique. La fixation du débat autour du soutien à la professionnalisation du secteur n'a pour l'instant laissé que peu d'espace pour une discussion politique sur la place accordée aux entreprises à but lucratif dans le paysage de l'AUC. Ces préoccupations sont aujourd'hui portées par la réflexion sur le rôle des organisations d'insertion sociale par l'AU (Forum des acteurs de l'insertion par l'agriculture urbaine de Cultivons la Ville, 18 novembre 2021, observations de l'autrice) mais ne s'expriment pas dans le cadre d'un débat politique sur la stratégie de développement de l'AU au sein de la MGP¹⁶.

A NYC, les initiatives militantes répétées en faveur de l'élaboration d'un plan concerté pour l'AU peinent à se traduire par un positionnement du pouvoir métropolitain face à la croissance du « secteur » AUC à but lucratif. Ce constat est renforcé par un plan politique proposé par M. Adams en 2021, lors de sa candidature (réussie) comme maire de la ville de New York City, qui penche sur l'importance d'une économie agraire ancrée par l'agriculture urbaine (The New Agrarian Economy 2021).

Conclusion

15 Depuis l'écriture de ce texte, des fonds publics ont été spécifiquement dirigés vers le soutien à l'AU à travers le Plan de Relance national voté à l'assemblée en septembre 2020 en réponse à la crise sanitaire de la pandémie Covid19.

16 A l'échelon métropolitain, La Métropole du Grand Paris a soutenu entre 2018 et 2019 les rencontres agricoles du Grand Paris. Ce cycle de conférences débats a réuni des acteurs divers de l'agriculture urbaine mais n'a pas eu de dimension politique. La MGP a par ailleurs signé avec la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France en mars 2021 une convention-cadre sur l'agriculture métropolitaine qui affirme l'engagement de la Métropole du Grand Paris en matière d'agriculture urbaine, notamment à travers l'élaboration de son Plan Alimentation Durable Métropolitain, mais cible en priorité le soutien aux agriculteurs. La place des organisations à but non lucratif n'y est pas abordée.

Dans le cas new-yorkais, le contexte politique municipal favorise actuellement une concurrence entre les différentes formes d'AUC. Différents groupes/secteurs de l'AU tentent de maîtriser la perception publique du rôle des agricultures urbaines (e.g., AUC « high-tech » ; jardins partagés avec marchés sur place en quartier défavorisé) dans la poursuite des objectifs d'une ville durable, résiliente et juste (la devise du plan de développement durable OneNYC). Dans le cas de la MGP, cette mise en concurrence s'organise au sein des appels à projets qui concentrent une grande partie des ressources municipales dédiées au soutien de l'AU. Les porteurs d'une professionnalisation de l'activité sont aujourd'hui en première ligne en tant qu'interlocuteurs représentant du monde l'AU. On peut supposer que le contrôle des ressources (productives ; économiques ; *et cetera*) pour la souveraineté alimentaire pour des populations les plus précaires dépendront du résultat de ces processus.

Si le potentiel politique de l'agriculture urbaine en faveur de la souveraineté alimentaire vient de l'adhésion au principe du contrôle par la communauté sur l'alimentation et les moyens de production, alors une attention particulière doit être apportée à la distribution des moyens de production – et financiers - dans le secteur de l'AUC et aux processus politiques qui les façonnent.

Dans ce cadre, l'appropriation de l'espace urbain par les entreprises ou organisations d'AUC, peut en effet apparaître comme contradictoire au principe de souveraineté et doit en tout cas être envisagé comme tel afin de poser les fondations d'une convergence entre luttes urbaines et luttes agraires.

La formation de collectifs d'agriculteurs urbains semble cependant, au moins dans le cas français, ouvrir la voie à un rapprochement avec les acteurs engagés dans la défense de l'agriculture à l'extérieur des limites de la ville (cf mention de la Charte de l'AFAUP plus haut), mais la convergence entre ces collectifs de professionnels et les luttes agraires (en milieu rural) reste encore à observer sur le temps long.

Les travaux dont nous rendons compte ici ont été menés dans une démarche exploratoire d'identification des enjeux d'une recherche en géographie sociale critique sur l'agriculture urbaine commerciale. Les processus politiques que nous évoquons n'ont donc pas fait l'objet d'un protocole de suivi permettant d'en explorer les mécanismes dans cet article. Nous pensons cependant que nos résultats ouvrent des perspectives pour l'action en suggérant que les processus spatiaux de concurrence pour les ressources induits par l'ouverture de l'AUC au capitalisme ouvrent *en même temps* des espaces politiques de revendications pour une plus juste répartition des ressources, à la condition qu'ils soient accessibles à toutes les organisations porteuses de projet.

Références

Altman, L., Barry, L., Barry, M., Kühl, K., Silva, P., Wilks, B. *Five Borough Farm II: Growing the Benefits of Urban Agriculture in New York City*. Design Trust for Public Space, 2014.

Alkon, A. H., Agyeman, J. (Eds.). *Cultivating food justice: Race, class, and sustainability*. MIT press, 2011.

Aubry C., Daniel AC. "Innovative Commercial Urban Agriculture in the Paris Metropolitan Area". In: Soulard CT., Perrin C., Valette E. (eds) *Toward Sustainable Relations Between Agriculture and the City*. Urban Agriculture. Springer, 2017.

Banzo, M., Couderchet, L « Intégration de l'agriculture aux politiques et projets territoriaux urbains », *Sud-Ouest européen*, 35 |, 2013, 5-16.

Clerval, A « The spatial dynamics of gentrification in Paris: a synthesis map », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], *Espace, Société, Territoire*, document 553, mis en ligne le 21 octobre 2011, consulté le 17 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/23745> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeog.23745>

Cohen, N., Reynolds, K., Sanghvi, R. *Five borough farm: Seeding the future of urban agriculture in New York City*. Design Trust for Public Space, 2012.

Cohen, N., Reynolds, K. "Urban agriculture policy making in New York's "new political spaces" strategizing for a participatory and representative system", *Journal of Planning Education and Research*, 34(2), 2014, 221-234.

Cohen, N. *Policy Brief: New Directions for Urban Agriculture in New York City*. CUNY Urban Food Policy Institute, 2016.

Cornell Controlled Environment Agriculture, n.d., <http://cea.cals.cornell.edu/>. Consulté le 09/12/18.

Conseil Régional IDF *Le pacte agricole – Un livre blanc pour l'agriculture francilienne à l'horizon 203*. Rapport pour le Conseil Régional d'Île-de-France, CR 2018-014, mai 2018, 64 p.

De Biasi L., A. Lagneau, C. Aubry, A.-C. Daniel, M, Collé « L'agriculture urbaine au coeur des projets de ville : une diversité de formes et de fonctions », *Note Rapide de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France*, n°779, juin 2018.

Demilly K.-E., Darly S. "Urban agriculture on the move in Paris : the routes of temporary gardening in the neoliberal city", *ACME : An International Journal for Critical Geographies, Themed Section « Urban agriculture in the neoliberal city : critical European perspectives »*, 16, 2, 2017, 224-231.

Born, B. and Purcell, M., "Avoiding the local trap: Scale and food systems in planning research. *Journal of planning education and research*" 26(2), 2006, 195-207.

Ernwein, M. et Salomon-Cavin, J. « Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois », *Géocarrefour*, 89/1-2, 2014, 31-40.

Fantini, A. CULTIVANDO CIUDADES. La agricultura urbana y periurbana como práctica de transformación territorial, económica, social y política, Universidad Autónoma de Barcelona, PhD thesis, 2016

Goodman, W., Minner, J. "Will the urban agricultural revolution be vertical and soilless? A case study of controlled environment agriculture in New York City." *Land use policy* 83, 2019, 160-173.

Grandchamp et Florentino, L. « Définir les contours de l'agriculture urbaine et sa contribution à l'émergence de la ville durable », *Revue des Sciences Sociales*, n°47, 2012.

H.R. 2 - 115th Congress: The Agricultural Improvement Act (2018). United States Congress. Retrieved from <https://www.govtrack.us/congress/bills/115/hr2>

- Hochedez C. et J. Le Gall, « Justice alimentaire et agriculture », justice spatiale | spatial justice, n°9, Janvier 2016, <http://www.jssj.org/>
- Hoover, B. "White spaces in black and Latino places: Urban agriculture and food sovereignty", *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 2013.
- Krikser, T.; Piorr, A.; Berges, R.; Opitz, I. "Urban Agriculture Oriented towards Self-Supply, Social and Commercial Purpose: A Typology" *Land* :5, 28, 2016.
- Lefebvre, H. *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos, 1968.
- LeVasseur, T. "The SAGE Encyclopedia of Food Issues.", 2015
- McClintock, N. "Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: coming to terms with urban agriculture's contradictions" *Local Environment*, 19(2), 2014, 147-171.
- McMichael, P. "Food Regime Crisis and Revaluing the Agrarian Question", in *Rethinking Agricultural Policy Regimes: Food Security, Climate Change and the Future Resilience of Global Agriculture*, 2015 Published online: 09 Mar 2015; 99-122
- Mumenthaler, C., & Salomon Cavin, J. « Entre écran de fumée et terrain fertile pour des politiques agricoles urbaines. La souveraineté alimentaire en Suisse comme concept nirvana » *Urbanités*, 2018.
- NYU Furman Center. « [State of New York City's Housing and Neighborhoods in 2015](https://furmancenter.org/thestoop/entry/new-report-analyzes-new-york-city-gentrifying-neighborhoods-and-finds-dram). Part 1: Focus on Gentrification. », 2015 URL : <https://furmancenter.org/thestoop/entry/new-report-analyzes-new-york-city-gentrifying-neighborhoods-and-finds-dram> (page consultée le 9 septembre 2020)
- Nahmias, P. *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*. Géographie. Université Rennes 2, 2017.
- Paddeu F. « D'un mouvement à l'autre : des luttes contestataires de justice environnementale aux pratiques alternatives de justice alimentaire ? », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 2016 <http://www.jssj.org/article/dun-mouvement-a-lautre-des-luttes-contestataires-de-justice-environnementale-aux-pratiques-alternatives-de-justice-alimentaire/>. (page consultée en septembre 2020)
- Purcell, M. et Tyman, S. "Cultivating food as a right to the city", *Local Environment: The International Journal of Justice and Sustainability*, 2014 DOI:10.1080/13549839.2014.903236
- Rajagopal, D. "New Legislation Pushes to Expand Urban Agriculture. Design Trust for Public Space." <http://designtrust.org/news/new-legislation-expand-urban-agriculture/>. 9/24/18, 2018.
- Reynolds, K., and Cohen, N., *Beyond the Kale: Urban agriculture and social justice activism in New York City*. Vol. 28. Athens: University of Georgia Press, 2016.
- Reynolds, K. « L'agriculture urbaine aux États-Unis, une approche sociale et écologique ». *Cahiers de l'Institut d'aménagement de d'urbanisme*. Numéro 173, 2017a.
- Reynolds, K. « Designing urban agriculture education for social justice: Radical innovation through Farm School NYC." *International Journal of Food Design*, 2(1), 2017b, 45-63.

Reynolds, K., and Darly, S. "Commercial urban agriculture in the global city: perspectives from New York City and Métropole du Grand Paris." *Food Policy Monitor*, 2018, City University of New York Urban Food Policy Institute. URL: <https://www.cunyurbanfoodpolicy.org/news/2018/12/11/lscislvsr7spj7834v9ls796n6xm7h> (page consultée en juin 2019)

Reynolds, K. "Realizing a comprehensive urban agriculture plan in New York City: Perspectives on Int. No. 1058-2018: A Local Law in Relation to Developing a Comprehensive Urban Agriculture Plan." *Food Policy Monitor*, 6/24/19. City University of New York Urban Food Policy Institute. URL: <https://www.cunyurbanfoodpolicy.org/news/2019/6/20/realizing-a-comprehensive-urban-agriculture-plan-in-new-york-city> (page consultée en juin 2019)

Reynolds, K. « Construire la justice sociale par l'éducation à l'agriculture urbaine : l'exemple de la Farm School NYC. » Dans Grandchamp, L. et Glatron, S. (dir.) *Militantismes et potagers*, 115-135. Septentrion Presses Universitaires.

Sancébé, Y. « Quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. Empaysannement de luttes urbaines : l'exemple du Potager Collectif des Lentillères », *Pour*, 2013/4 (N° 220), 2013, 327-336.

Stolhandske, S. & Evans, T. On the Bleeding Edge of Farming the City: An Ethnographic Study of Small-scale Commercial Urban Farming in Vancouver. *J. Agric. Food Syst. Community Dev.* 1–21 (2017) doi:[10.5304/jafscd.2017.072.010](https://doi.org/10.5304/jafscd.2017.072.010).

The New Agrarian Economy: Past, Present, and Future of Urban Agriculture in New York City. 2021. Office of Brooklyn Borough President Eric Adams.

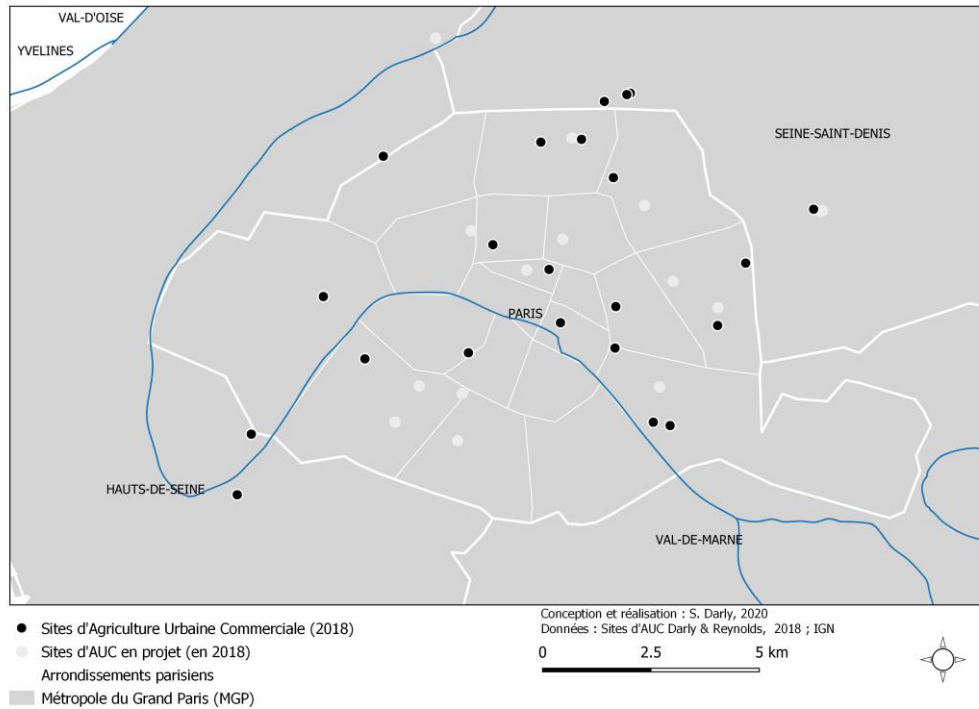
Torre, A., Traversac, J-B., Darly, S. and Melot, R. « Paris, métropole agricole ? Quelles productions agricoles pour quels modes d'occupation des sols », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2013/3 (août), 2013, 561-593.

Tremante, L. P. "Livestock in nineteenth-century New York City" *Urban Agriculture Magazine*, vol 1, no 2. October, 2000, 5–7.

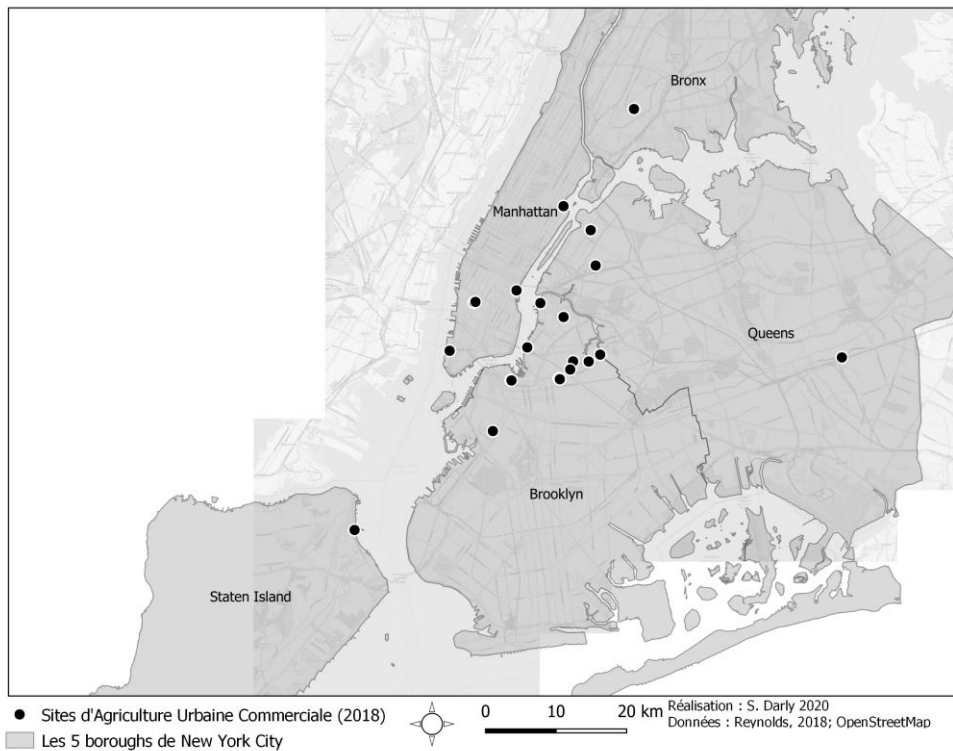
UCANR, n.d. "The Agriculture Incentive Zones Act (AB551)." [https://ucanr.edu/sites/UrbanAg/Laws Zoning and Regulations/The Urban Agriculture Incentive Zones Act AB551/](https://ucanr.edu/sites/UrbanAg/Laws%20Zoning%20and%20Regulations/The%20Urban%20Agriculture%20Incentive%20Zones%20Act%20AB551/) (page consultée en avril 2018)

Viljoen, A., and Bohn, K. *Second nature urban agriculture: designing productive cities*. Routledge, 2014.

Weissman, E. "Brooklyn's agrarian questions", *Renewable Agriculture and Food Systems*, 30(1), 2015, 92-102.



Carte 1 : Localisation des organisations d'Agriculture Urbaine Commerciale recensées en 2018 à l'échelle de Paris et proche banlieue.



Carte 2 : Localisation des organisations d'Agriculture Urbaine Commerciale recensées en 2018 à l'échelle du cœur de New York City.